

Messieurs les Préfets,  
Monsieur le Sous-préfet,  
Mesdames et Messieurs les élus,

Le conseil municipal du 17 octobre 2015 avait pour objet d'approuver la sortie de l'emprunt dit « toxique » grâce à la proposition de refinancement de la SFIL et le concours de l'état avec une aide de 71.36% sur le montant de l'indemnité de sortie de l'emprunt.

Lors de ce conseil le maire a présenté plusieurs propositions possibles qu'il a dit émaner de la SFIL et qui avaient déjà été présentées à la commission finance le 10 octobre 2015.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition de remboursement de l'emprunt indexé sur l'euro sans souscrire d'emprunt supplémentaire (tel que cela avait déjà été approuvé par la commission finance). Le maire s'est engagé lors de ce conseil à réunir à nouveau la commission finance pour présenter les documents transactionnels de la SFIL.

Nous apprenons 1 mois et demi après que l'accord n'a pas été signé. Nous n'avons eu aucune information jusqu'à cette semaine. Nous n'avons aucun document tangible ni de la municipalité ni de la SFIL qui pourrait expliquer ce retournement.

Cependant une brève de mail émanant de la SFIL à laquelle nous avons eu accès indique que la délibération du conseil municipal « ne correspond en rien au protocole transmis »

Nous sommes extrêmement surpris de cette situation et pensons qu'encore une fois le dossier n'a pas été traité correctement et que des éléments n'ont pas été communiqués aux élus.

Nous rappelons que cet emprunt a été contracté, en 2007 par le maire Cyril Bouleaux seul puis renégocié sur sa simple décision et qu'il fait peser aujourd'hui un risque majeur sur l'avenir de notre commune.

Étant donné l'extrême gravité de la situation et le peu d'explication que le maire nous fournit nous souhaitons que l'urgence de la situation entraîne des mesures d'exception :

- que les négociations puissent reprendre avec la SFIL pour la signature du protocole tel qu'il nous a été présenté en octobre 2015.
- que les intérêts de notre commune soient placés sous la tutelle bienveillante de M le Préfet au moins jusqu'à règlement de l'épineux problème de cet emprunt.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en nos sentiments les meilleurs.

**Michel der Agobian et Sylvie Lebrun**  
**Conseillers municipaux**  
**Groupe VSY.FR**